



Autorisation parentale concernant le droit à l'image

Dans le cadre des activités scolaires et sorties pédagogiques, des photographies et/ou des vidéos de votre enfant sont susceptibles d'être prises et d'être utilisées à des buts pédagogiques et de diffusion.

Afin de respecter la législation sur *la protection de la vie privée*¹ et sur *le droit à l'image dans les établissements d'enseignement*², aucune image de nos élèves ne peut être prise dans consentement préalable de la (des) personne(s) responsable(s).

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire d'autorisation d'utilisation des images prises **UNIQUEMENT dans le cadre des activités pédagogiques.**

Je soussigné(e) (NOM et PRENOM),
responsable de l'enfant (NOM et PRENOM) ,
scolarisé(e) à l'École fondamentale « Les P'tits Futés », Rue de Mellemont, 3 à Thorembais-
les-Béguines

AUTORISE / N'AUTORISE PAS

La publication de photographies et/ou la diffusion de vidéos sur lesquelles apparaît l'enfant au sein et en dehors de l'école. Les légendes des photos, les inscriptions ou commentaires des vidéos ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier l'élève ou sa famille.

L'autorisation de photographier ou de filmer mon enfant est valable pour toute la durée de sa scolarité dans l'école. Fait à, le

Signature :

Il vous sera toujours possible de révoquer cette autorisation par simple courrier ou mail adressé à la direction.

Merci de votre compréhension.

Mme Line, directrice

¹ Loi du 8/12/1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et Loi du 30/06/1994 relative aux droits d'auteur et droits voisins, art 10

² Circulaire n°2493 de l'AGERS- Direction de l'Enseignement obligatoire du 7/10/2008